

La dernière séance

« **E**t le rideau sur l'écran est tombé », chantait Eddy Mitchell, reprenant le titre d'un film mélancolique de Peter Bogdanovich (*La Dernière Séance*, 1971). La fermeture définitive du Gaumont Grand Écran Italie (Paris XIII^e), le 2 janvier dernier, tranche tristement avec l'embellie de la fréquentation observée en ce début d'année (et le dopage consécutif du fonds de soutien) grâce au succès record des Bronzés 3. Trois ans après la fermeture du Kinopanorama, autre emblème de l'équipement parisien, voilà que Gaumont, fleuron de l'industrie française, ferme la salle qui fut le fer de lance de sa politique urbaine dans les années 90 : 650 sièges club, un écran de 24 mètres de base (à son ouverture en juin 1992, le plus grand d'Europe, salles Imax exceptées), un design haut de gamme. Il fut un temps où les salles de quartier fermaient (et l'on s'en est ému à juste titre). Voilà que le mal touche à nouveau les salles commerciales projetant des films grand public. La raison avancée par Europalaces-Gaumont pour cette fermeture (une chute de la fréquentation de 12 % en 2005) laisse songeur. De même qu'on peut légitimement être choqué quand une entreprise, bénéficiaire plusieurs années durant, se met à licencier dès que son chiffre d'affaires cesse d'augmenter, on conçoit mal qu'après une hausse régulière de la fréquentation une chute si peu significative suffise à sonner le glas d'un équipement d'une telle envergure. D'autant que la baisse moyenne de la fréquentation des salles parisiennes en 2005 a été de 10,5 %, soit à peine inférieure à celle du Grand Écran Italie. Cette fermeture met au jour un principe inquiétant, celui du pouvoir décisionnaire unilatéral des sociétés d'exploitation dans le maintien ou non d'équipements culturels, sans que l'État ou les collectivités locales aient leur mot à dire. Peut-on se satisfaire de la réponse du maire de Paris, lorsqu'il affirme que la Ville ne peut rien dans cette affaire ? Le coût des loyers payés par les cinémas n'est-il pas, entre autres, responsable de

l'augmentation de leurs dépenses ? S'il n'est pas souhaitable que les fonds du ministère de la Culture destinés au renouveau des salles, déjà maigres, aillent à d'autres cinémas qu'à ceux qui programment courageusement films d'art et essai et de répertoire, ne peut-on envisager de trouver ailleurs (dans les crédits des ministères de l'Équipement ou de l'Industrie, par exemple) des encouragements au maintien de l'exploitation cinématographique d'infrastructures de cette qualité ? Aux dernières nouvelles, le Gaumont de la place d'Italie deviendrait une extension du centre commercial adjacent. La société est pourtant bien placée pour savoir que la rénovation porte ses fruits : son complexe d'Alésia, dans le XIV^e arrondissement (un quartier résidentiel et excentré comparable à la place d'Italie), a connu une hausse de la fréquentation de plus de 20 % en 2005, suite à la rénovation de ses sept salles. Il faut souligner que Gaumont classe huit de ses complexes dans les 26 premiers de France. Et que même les deux premiers du classement, les UGC Ciné-Cité des Halles et de Bercy (Paris I^{er} et XII^e), accusent une baisse de 6 % et 10,5 % de leurs entrées en 2005.

Peut-on laisser opérer une multinationale (qui plus est lorsqu'elle cumule les secteurs de la production, de la distribution et de l'exploitation) à sa guise, et lui permettre de fermer des salles en ville, quand elle ouvre ailleurs des multiplexes où le coût de la place de parking et le pop-corn vendu au kilo assurent un revenu confortable qui font de la projection cinématographique un aspect seulement d'une sortie au cinéma ? Qu'on ne nous réponde pas que les films porteurs pour ce type de salles ne sont pas assez nombreux. Rien que sur les deux derniers mois, le cinéma américain nous a offert des œuvres de qualité qui sont aussi des films spectaculaires (de *Munich* à *Syriana* en passant par *Le Nouveau Monde*) et auraient trouvé une place naturelle sur ces beaux écrans qui disparaissent l'un après l'autre.